



Communiqué de presse

Réforme du statut des fonctionnaires : le ministre « du parti pris idéologique » !

Décidément, le ministre Stanislas Guérini est déterminé à ouvrir un deuxième acte du saccage du statut général des fonctionnaires !

C'est d'une toute autre politique dont la Fonction publique a besoin. Il y a en effet urgence à engager des discussions sur la revalorisation des carrières et des rémunérations pour reconnaître les agent-es, sur la manière de renforcer les collectifs professionnels, à renouer avec le respect des identités et conditions d'exercice des métiers, à redonner du sens aux missions de service public partout où elles sont malmenées par certaines politiques publiques, à doter les services et collectivités en moyens pour les assumer...

Pourtant, à peine passée la réunion de présentation des axes du nouveau projet de loi de saccage du statut qu'il fomenté, voilà que le ministre Guérini lance dans le débat médiatique la question du « licenciement » qui serait, selon lui, « un tabou » ! Diantre, ça faisait longtemps ! Et ça manquait dans le chapelet de poncifs et autres totems managériaux déjà égrenés dans le document de présentation du projet de réforme !

Bien qu'il s'en dédise, somme toute mollement, c'est évidemment le principe de séparation du grade et de l'emploi qui serait remis clairement en cause par l'élargissement et la facilitation de procédures de licenciement de fonctionnaires, en dehors des cas déjà prévus par le statut.

Ce faisant, c'est tout l'équilibre du statut qu'il jette en pâture, bien au-delà des premières intentions qu'il affiche. Il voudrait pousser plus loin les logiques de dénaturation du statut engagée par la loi de transformation de la fonction publique qu'il ne s'y prendrait pas autrement ! Les mesures envisagées relèvent surtout de la politique « de la carotte et du bâton » et de la division des personnels entre eux...

La FSU l'affirme solennellement : la question du statut mérite toute autre chose que des citations tronquées pour revisiter l'histoire à contresens, des petites phrases polémiques, d'idées reçues enfilées les unes après les autres.

L'intérêt général dont la Fonction publique est dépositaire appelle tout l'inverse !

Bagnolet, le 10 avril 2024